



CANADA

TABLEAU D'ÉVALUATION DES SUBVENTIONS À L'INDUSTRIE DES COMBUSTIBLES FOSSILES DU G7



Malgré les engagements du Canada pour éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles et s'attaquer aux changements climatiques dans le cadre de l'Accord de Paris, le gouvernement, comme ceux de tous les pays du G7, continue de fournir des milliards de dollars en soutien à l'industrie pétrolière, gazière et houillère, tant à l'échelle nationale qu'internationale, au moyen de mesures fiscales et de mécanismes de financement public.

Aperçu

Le Canada a fait preuve de leadership en devenant le seul pays du G7 à réformer les mesures fiscales appuyant les activités d'exploration de combustibles fossiles depuis la fin de 2016 (en apportant des changements aux réclamations de frais d'exploration au Canada [FEC]), et est l'un des deux seuls membres du G7, avec les États-Unis, à réformer les mesures fiscales de soutien à la production pétrolière et gazière (en apportant des modifications à divers éléments des procédures de renonciation aux actions accréditées).

Toutefois, dans les deux cas, les réformes n'ont pas entièrement éliminé les mesures fiscales de soutien à ces activités. De plus, la persistance de plusieurs autres politiques de soutien budgétaire et de transactions financières d'Exportation et développement Canada (EDC) fait en sorte que le Canada obtient des résultats relativement médiocres compte tenu du soutien continu du gouvernement aux activités de production et d'exploration pétrolière et gazière (2015 et 2016). En matière de transparence, le Canada ne s'est pas encore engagé à assujettir ses subventions à une évaluation par les pairs dans le cadre de processus du G20.

Le Canada se situe bien par rapport aux autres gouvernements du G7 en ce qui a trait au faible soutien proposé aux centrales à combustibles fossiles (2015 et 2016). Cela est en grande partie attribuable au fait que plusieurs provinces canadiennes se fient principalement à des sources d'énergie renouvelable pour générer leur électricité.

Tableau d'évaluation des pays du G7 dans les mesures d'élimination du soutien gouvernemental aux combustibles fossiles		FRANCE	ALLEMAGNE	ROYAUME-UNI	ITALIE	JAPON	ÉTATS-UNIS
CANADA	3^e 54/100	1^{er} 63/100	2^e 62/100	4^e 47/100	5^e 46/100	6^e 44/100	7^e 42/100
Classement général	3^e 54/100	1^{er} 63/100	2^e 62/100	4^e 47/100	5^e 46/100	6^e 44/100	7^e 42/100
1. Transparence	6^e 25/100	3^e 50/100	1^{er} 90/100	7^e 10/100	3^e 50/100	5^e 30/100	2^e 70/100
2. Engagements	4^e 75/100	1^{er} 83/100	1^{er} 83/100	1^{er} 83/100	5^e 58/100	6^e 50/100	7^e 25/100
3. Fin du soutien à la consommation des combustibles fossiles	3^e 42/100	1^{er} 63/100	1^{er} 63/100	4^e 38/100	4^e 38/100	7^e 29/100	4^e 38/100
4. Fin du soutien à l'extraction du charbon	1^{er} 75/100	1^{er} 75/100	4^e 60/100	5^e 55/100	1^{er} 75/100	6^e 45/100	7^e 20/100
5. Fin du soutien à la production pétrolière et gazière	7^e 25/100	1^{er} 54/100	1^{er} 54/100	3^e 42/100	3^e 42/100	5^e 38/100	6^e 33/100
6. Fin du soutien aux centrales à combustibles fossiles	1^{er} 71/100	2^e 64/100	6^e 39/100	3^e 50/100	7^e 29/100	4^e 46/100	5^e 43/100
7. Fin du soutien à la consommation des combustibles fossiles	2^e 67/100	4^e 54/100	6^e 46/100	5^e 50/100	7^e 33/100	1^{er} 71/100	2^e 67/100

Source : Consultez le tableau d'évaluation des subventions des pays du G7 à l'industrie des combustibles fossiles et les documents de méthodologie pour en savoir plus.

Ce tableau d'évaluation du G7 fait partie d'une série comptant sept documents. Les évaluations des pays sont réunies dans un rapport sommaire qui se trouve à l'adresse odi.org/g7-scorecard, de même que des documents de référence et d'autres détails au sujet de la méthodologie et des sources de données employées. Ce tableau d'évaluation a été préparé par Yanick Touchette et corrigé par Annie Bérubé (Équiterre) et Patrick DeRochie (Environmental Defence Canada).

Les auteurs reconnaissent le soutien financier de la KR Foundation, qui a rendu ce rapport possible.

© Overseas Development Institute, 2018. Ce rapport est publié sous licence CC BY-NC 4.0.





CANADA

TABLEAU D'ÉVALUATION DES SUBVENTIONS À L'INDUSTRIE DES COMBUSTIBLES FOSSILES DU G7



Indicateurs

1. Transparence 25/100

- Le Canada n'a pas encore soumis ses subventions à l'industrie des combustibles fossiles à l'évaluation par les pairs exigée dans le cadre de l'engagement de longue date des pays du G20 à éliminer progressivement ces subventions, et ne s'est pas engagé à le faire jusqu'à présent.
- Le Bureau du vérificateur général du Canada a tenté d'examiner les progrès réalisés par le Canada en matière de réforme des subventions octroyées à l'industrie des combustibles fossiles au pays, mais n'a pas été en mesure d'obtenir l'accès à de nombreuses sources de données auprès du ministère des Finances.
- L'agence de crédit à l'exportation du Canada, EDC, fournit des données transactionnelles sur les projets relatifs aux combustibles fossiles, mais ces données ne comprennent pas de nombreux détails importants, comme le stade du projet et les montants investis.

Le Canada doit améliorer sa transparence, puisque le gouvernement ne publie pas de rapports sur ses mesures de soutien fiscal à l'industrie des combustibles fossiles.

2. Engagements 75/100

- Au-delà de ses engagements envers le G7 et le G20, le Canada s'est également engagé à mettre un terme à ses subventions aux combustibles fossiles en éliminant progressivement les subventions nuisibles à la biodiversité d'ici 2020, dans le cadre de l'objectif 3 d'Aichi pour la diversité biologique.
- EDC a établi des restrictions encadrant le financement des centrales au charbon.

3. Fin du soutien à l'exploration des combustibles fossiles 42/100

- Le Canada a réformé les réclamations de FEC en 2017 afin de reclasser certaines dépenses (comme celles associées à la découverte de puits) dans la catégorie des dépenses de développement, qui sont déduites selon une plus faible proportion, sans toutefois éliminer complètement les réclamations de FEC.
- EDC a effectué 3 transactions de financement à l'exploration pétrolière et gazière au Canada en 2015-2016, et un peu moins de 30 transactions durant cette même période dans d'autres régions, y compris l'Amérique latine, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Asie orientale.

4. Fin du soutien à l'extraction du charbon 75/100

- Le Canada continue de proposer plusieurs mesures de soutien fiscal aux activités d'extraction du charbon à l'échelle nationale, principalement par des dispositions fiscales aux minières, également proposées aux opérations d'extraction du charbon.

5. Fin du soutien à la production pétrolière et gazière 25/100

- En 2017, le Canada a réformé les mesures permettant à certaines sociétés d'exploitation de reclasser une partie de leurs dépenses en développement en dépenses d'exploration (par la renonciation d'actions accréditatives aux investisseurs), sans pour autant éliminer entièrement l'accès aux actions accréditatives.
- Le Canada continue de soutenir les activités de production pétrolière et gazière, tant à l'échelle nationale (principalement au moyen des réclamations de frais d'aménagement au Canada [FAC]) qu'à l'étranger, au moyen de mesures de soutien fiscal, comme les déductions de frais relatifs à des ressources à l'étranger (FRE) et de transactions d'EDC dans plusieurs régions comme l'Amérique latine, l'Amérique du Nord, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud et l'Asie occidentale (2015 et 2016).

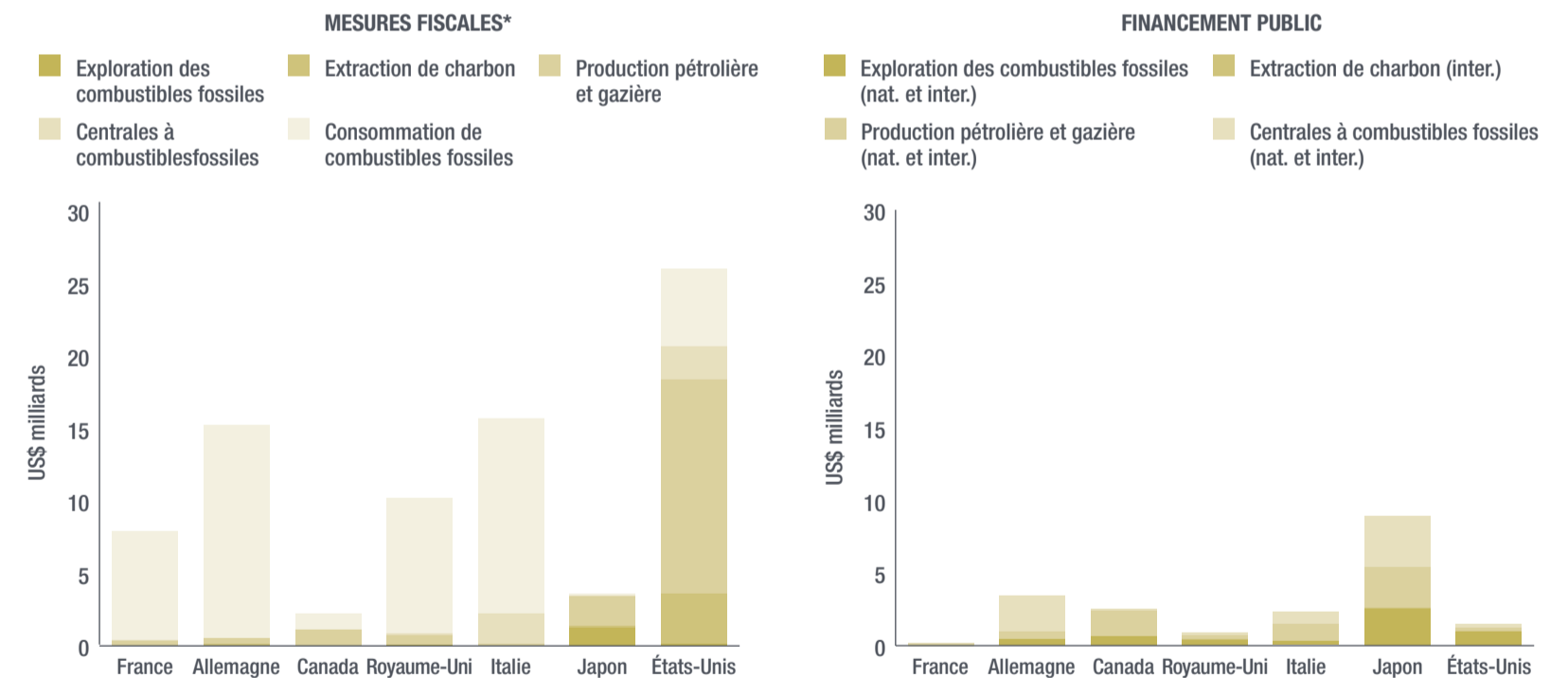
6. Fin du soutien aux centrales à combustibles fossiles 71/100

- La province de Terre-Neuve-et-Labrador offre toujours des exonérations fiscales pour la production d'électricité par des centrales au pétrole.
- EDC a conclu quatre transactions internationales en 2016 pour financer la production d'électricité par des centrales pétrolières et gazières en Égypte, en Indonésie, en Oman et en Arabie saoudite.

7. Fin du soutien à la consommation des combustibles fossiles 67/100

- Les provinces canadiennes contribuent substantiellement à la consommation de pétrole et de gaz, principalement dans le secteur des transports, industriel et résidentiel (2015 et 2016).
- En 2017, le gouvernement fédéral canadien a mis en place des incitatifs pour favoriser le déploiement d'infrastructures de transport pour l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques et de stations de ravitaillement des véhicules à l'hydrogène, mais aussi pour les stations de ravitaillement au gaz naturel.

Figure 1 Soutien fiscal et mesures de financement public des pays du G7 à l'industrie des combustibles fossiles (moyenne annuelle pour 2015 et 2016)



* Données intérieures. Remarque : l'évaluation des indicateurs 3 à 7 repose sur les totaux présentés à la figure 1, divisés par le produit intérieur brut (PIB), afin de comparer les pays en fonction des totaux par rapport au PIB.
Source : Auteur

